

## **Pour une nouvelle impulsion de l'Université du Québec à la hauteur des aspirations du Québec**

---

Présenté par l'Université du Québec  
dans le cadre de l'appel à mémoires de la ministre de l'Enseignement supérieur  
entourant la révision de la *Politique québécoise de financement des universités*

---

## TABLE DES MATIERES

Sommaire .....	1
Introduction : l'UQ comme partenaire stratégique .....	2
1. La formation universitaire comme levier de développement socioéconomique .....	3
1.1 Depuis la création de l'UQ, des progrès majeurs, partout au Québec .....	3
1.2 Part de la population détenant une formation universitaire : toujours des retards à combler... 4	4
2. L'accessibilité à l'UQ : accueillir une population étudiante distinctive et la soutenir jusqu'à la diplomation pour des contributions partout au Québec .....	6
2.1 Les caractéristiques distinctives de la population étudiante de l'UQ.....	6
2.2 Les défis pour soutenir la diplomation au sein du réseau de l'UQ.....	7
2.3 Une contribution structurante au marché de l'emploi partout au Québec .....	8
3. Les revenus des universités québécoises : un accès limité à certaines sources induisant un sous-financement chronique du réseau UQ .....	10
3.1 Le potentiel limité de diversification des sources de revenus de l'UQ.....	10
3.2 Moins de revenus pour le développement d'initiatives structurantes et pour soutenir la mission .....	14
4. La comparaison de capacités financières : reconnaître les exigences de la mission d'accessibilité .....	15
4.1 Une part plus importante du budget de fonctionnement consacré aux dépenses à l'enseignement nécessaire pour assurer la mission d'accessibilité.....	15
4.2 Une stratégie de réinvestissement : assurer à l'UQ des capacités équivalentes à celles des autres universités.....	15
5. Les incidences du sous-financement à l'UQ : surcharges pour le personnel et moins de services à la population étudiante .....	17
5.1 Le déséquilibre dans la répartition des charges au détriment des fonctions de soutien.....	17
5.2 Moins de personnel pour soutenir la population étudiante .....	17
5.3 Moins de personnel pour soutenir le corps professoral.....	18
5.4 Le recul sur le financement de recherche et le soutien aux grandes initiatives .....	18
6. Viser une contribution encore plus importante à l'essor du Québec.....	20
6.1 L'importance du modèle partenarial et des expertises dans des créneaux cruciaux.....	20
6.2 Réinvestir pour augmenter les retombées économiques partout au Québec .....	22
7. Les défis de la révision de la <i>Politique québécoise de financement des universités</i> .....	23
7.1 Un rattrapage pour moins de volatilité et plus de stabilité du financement .....	23

7.2	Au-delà du rattrapage : les enveloppes missions particulières, régions et soutien aux établissements de petite taille de la subvention générale, toujours vitales .....	23
7.3	Au-delà du rattrapage : le soutien au développement spécifique des établissements, toujours essentiel .....	24
	Conclusion : un geste fort pour une nouvelle impulsion de l'UQ.....	25
	Signataires.....	26
	Références bibliographiques et sources documentaires .....	27

## SOMMAIRE

L'Université du Québec (UQ) est un joyau créé par l'État québécois afin de soutenir le développement économique, scientifique, social, culturel et durable du Québec en assurant un accès à la formation et à la recherche et création universitaires en français sur tout le territoire québécois. Forts de leurs contributions exceptionnelles de ces 55 dernières années, les dix établissements comprenant six universités à vocation générale (l'UQAM, l'UQTR, l'UQAC, l'UQAR, l'UQO et l'UQAT) et quatre établissements à vocation particulière (l'INRS, l'ÉTS, l'ENAP et l'Université TÉLUQ) ont une volonté toujours aussi forte de poursuivre leur engagement à façonner le Québec de demain. Ils ont en commun de mettre en place les conditions favorables à l'accessibilité à l'enseignement supérieur pour une diversité de populations.

Cependant, l'UQ souffre d'un sous-financement structurel qui affecte son potentiel à répondre aux enjeux du Québec et qui entrave le déploiement de sa pleine mission universitaire sur tout le territoire québécois.

Pour y remédier, une correction historique est nécessaire par l'octroi, par le gouvernement du Québec, **d'une enveloppe budgétaire récurrente supplémentaire de 100 M\$ par année au fonds de fonctionnement de l'UQ<sup>1</sup>.**

Cet investissement permettra de dégager les marges de manœuvre nécessaires pour attirer et soutenir adéquatement une population étudiante diversifiée et un corps professoral de haut niveau, deux piliers essentiels pour contribuer à un Québec innovant. Cela fait, le réseau de l'UQ pourra révéler tout son potentiel comme partenaire de premier choix et acteur clé du développement du Québec, notamment grâce à la recherche, à la formation de main-d'œuvre qualifiée, à l'intégration des étudiants étrangers dans nos communautés, et ce, avec un grand souci pour la promotion de la langue française et pour le développement socioéconomique du territoire québécois.

En réaffirmant clairement son appui au réseau de l'UQ, le gouvernement lui permettra d'assumer son rôle de chef de file en enseignement supérieur, tout en mettant à profit sa capacité portante développée depuis 55 ans dans la recherche de solutions innovantes aux défis de société actuels et futurs.

---

<sup>1</sup> Cette demande pour l'ensemble du réseau de l'UQ s'inscrit en sus des demandes formulées par le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI).

## INTRODUCTION : L'UQ COMME PARTENAIRE STRATÉGIQUE

Le 12 mai dernier, la ministre de l'Enseignement supérieur, madame Pascale Déry, lançait les travaux sur la révision de la *Politique québécoise de financement des universités* (PQFU). Dans ce contexte, elle invitait les universités à soumettre un mémoire pour faire part de leurs défis ainsi que de « proposer des recommandations » sur trois des grands objectifs de la politique : « améliorer la contribution des établissements universitaires aux enjeux de main-d'œuvre dans les secteurs stratégiques pour l'économie québécoise; contribuer à la vitalité du français au Québec, notamment dans le domaine de la recherche scientifique; renforcer la capacité des établissements universitaires de valoriser, sur le plan économique, la recherche et l'innovation » (MES, 2023, p. 4).

D'emblée, l'Université du Québec (UQ) se positionne comme un partenaire stratégique au service du Québec. Ensemble, les établissements du réseau entendent poursuivre leur engagement. Pour ce faire, nous appelons à un réinvestissement majeur de rattrapage, soit une enveloppe budgétaire récurrente d'au moins 100 M\$ par an.

Par ce choix audacieux, le gouvernement contribuerait à reconnaître le réseau de l'UQ, un des grands instruments de développement dont l'État québécois s'est doté il y a 55 ans et qui a fait ses preuves. Ce financement permettrait de compléter l'œuvre initiée et de déployer sa pleine mission pour répondre aux enjeux sociétaux d'aujourd'hui.

Pour appuyer cette demande, le présent mémoire procède en six points :

1. Nous rappelons l'importance de la formation universitaire pour la vitalité des collectivités et des économies, en examinant la situation du Québec et le travail à poursuivre ;
2. Nous exposons comment l'UQ apporte une contribution essentielle à l'échelle du Québec grâce à sa mission d'accessibilité, visible dans sa population étudiante distinctive, en expliquant les effets sur le taux de diplomation et le marché de l'emploi ;
3. Nous examinons les sources de revenus des universités pour constater comment les établissements du réseau de l'UQ ont peu accès à certaines sources, ce qui crée un sous-financement chronique devenu structurel ;
4. Nous constatons comment, pour respecter sa mission particulière d'accessibilité en enseignement supérieur, le réseau de l'UQ doit consacrer une part plus importante de son budget de fonctionnement à la mission d'enseignement, ce qui appelle à une stratégie de réinvestissement annuel récurrent d'au moins 100 M\$ pour assurer des capacités équivalentes à celles des autres universités québécoises ;
5. Nous illustrons les incidences du sous-financement sur les équipes des établissements, les services en soutien à la population étudiante, sur les activités de soutien en enseignement, en recherche et création ainsi qu'en innovation ;
6. Nous insistons sur les retombées pour tout le Québec générées par un réinvestissement dans le réseau de l'UQ ;
7. Enfin, nous discutons de l'exercice en cours de révision de la *Politique québécoise de financement des universités* (PQFU).

# 1. LA FORMATION UNIVERSITAIRE COMME LEVIER DE DÉVELOPPEMENT SOCIOÉCONOMIQUE

Éducation, niveau de vie et développement socioéconomique vont de pair. Fortin (2021) mentionne que « les données québécoises permettent de voir que les deux composantes du revenu par habitant, soit le taux d'emploi et la productivité, atteignent leurs plus hauts niveaux lorsque le pourcentage de la population qui détient un diplôme postsecondaire (professionnel, collégial ou universitaire) est à son maximum » (p. 3). Il précise que « l'avantage salarial du grade universitaire sur le diplôme secondaire est de 63 % au Québec et de 54 % au Canada » (p. 3). C'est une des raisons pour lesquelles les États modernes investissent des budgets importants dans l'enseignement supérieur (Bouchard St-Amand et al., 2022). Le suivi du taux des personnes diplômées universitaires au sein de la population des 25 à 64 ans devient un indicateur clé pour juger des potentialités et de la vitalité des collectivités et des économies.

## 1.1 Depuis la création de l'UQ, des progrès majeurs, partout au Québec

Au Québec, le portrait de l'enseignement supérieur a beaucoup évolué depuis les constats de la commission Parent publiés en 1963. Le rapport dénonçait alors le retard marqué des populations francophones quant à leur participation aux études universitaires. Pour y remédier, le gouvernement québécois a fait le choix audacieux de se doter d'un véritable « modèle québécois », faisant de l'accessibilité son principe phare. Il a par la suite confirmé ce choix en assurant le maintien des frais de scolarité bas et similaires dans toutes les universités. Ce choix stratégique nous distingue à travers le Canada et même ailleurs dans le monde.

Ce choix historique n'aurait cependant pas eu la portée sociétale qu'on lui connaît aujourd'hui sans la création, en 1968, d'une toute nouvelle institution : l'Université du Québec (UQ). Le gouvernement confia à cette « université nouvelle » le triple mandat d'**accroître le niveau de formation de la population francophone, d'assurer le développement scientifique du Québec et de contribuer au développement de ses régions.**

Des pas de géants ont été franchis depuis :

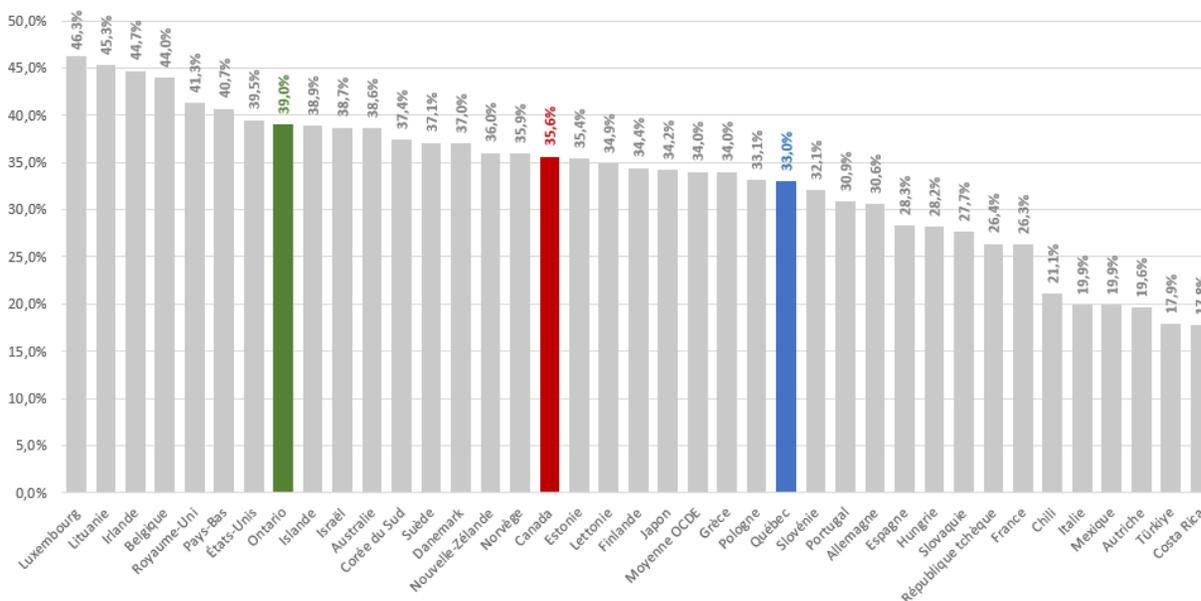
- Une personne sur trois choisit un établissement de l'UQ pour réaliser son projet d'études. Ensemble, les dix établissements du réseau accueillent une population de près de 100 000 étudiantes et étudiants, ce qui en fait la plus grande université francophone en Amérique du Nord ;
- La présence des établissements a permis de doubler, voire tripler le pourcentage de la population détenant un diplôme universitaire dans les régions où elles sont enracinées. À titre d'exemple, en Abitibi-Témiscamingue, ce taux est passé de 4 % à 20 % depuis la création de l'UQAT en 1983 ;
- Le réseau de l'UQ s'est doté, outre ses six établissements à vocation générale, d'établissements à vocation particulière qui contribuent à l'accroissement de l'accessibilité, notamment aux carrières scientifiques, à la formation à distance, aux plus hautes fonctions de l'État ou encore au titre d'ingénieur pour les techniciens et techniciennes formés par les cégeps.

## 1.2 Part de la population détenant une formation universitaire : toujours des retards à combler

Le travail est cependant loin d'être terminé. Retenons **quatre grands constats** :

1. En 2021, le tiers (33 %) de la population québécoise des 25 à 64 ans détient un diplôme de grade universitaire (baccalauréat, maîtrise, doctorat).
2. Ce taux demeure **plus bas que celui de l'Ontario** (39 %), ainsi que de la moyenne canadienne (36 %) et celles des pays de l'OCDE (34 %) (figure 1).

Figure 1 – Pourcentage des 25 à 64 ans détenant un diplôme de baccalauréat, de maîtrise ou de doctorat dans les pays de l'OCDE (2021).

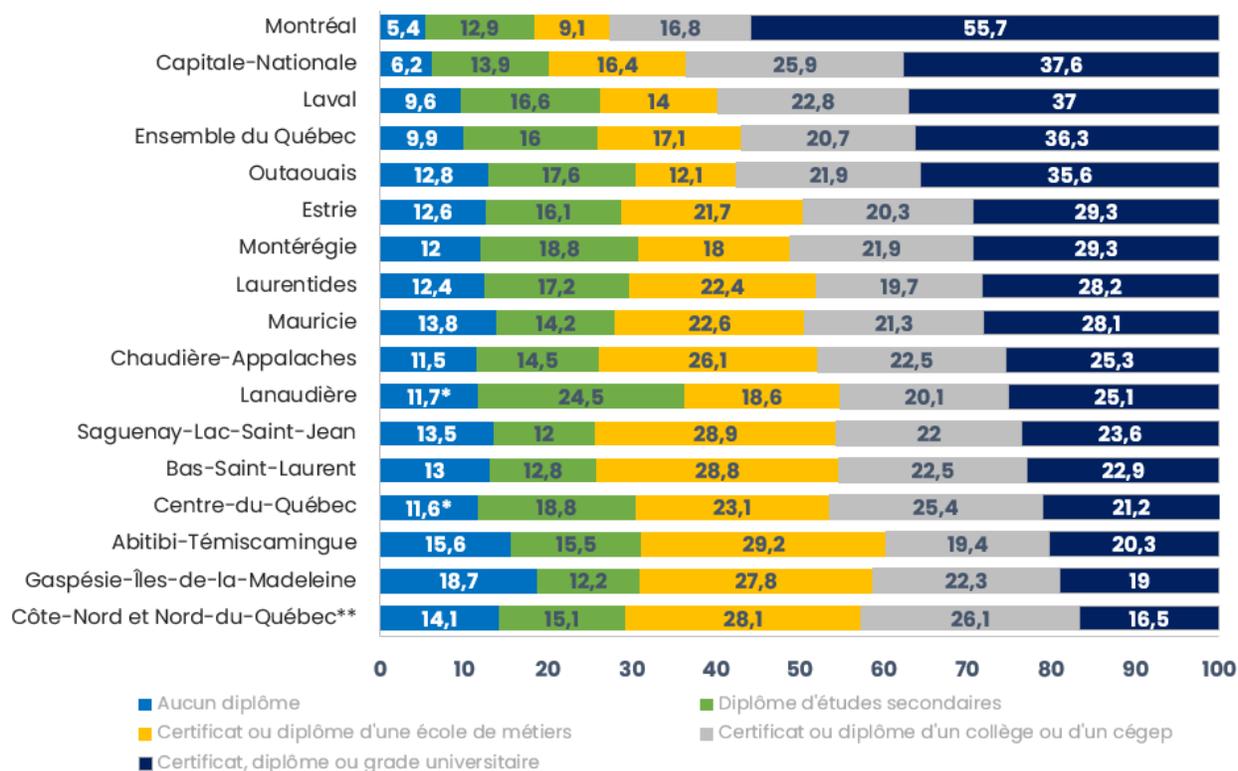


Source : Statistique Canada et OCDE : Regard sur l'éducation 2022

3. Sur le plan des études aux cycles supérieures, bien que les taux soient comparables au doctorat (1,1 % de la population au Québec et 1,2 % en Ontario), à la maîtrise, seulement 6,8 % de la population québécoise des 25 à 64 ans détient un tel diplôme, comparativement à 8,7 % en Ontario (Statistique Canada, 2023).
4. Ce retard dans le taux d'obtention d'un diplôme s'est creusé dans les 25 dernières années au Québec. Un **écart** est toujours perceptible **pour les jeunes** Québécoises et Québécois **francophones** : 29 % des 25-34 ans détiennent un diplôme universitaire, comparativement à 38 % pour les Anglo-Québécois (Fortin, 2021).

5. La moyenne québécoise dissimule de **grandes disparités entre les régions administratives**, depuis Montréal où 56 % de la population des 24-65 ans détiennent un certificat, un diplôme ou un grade universitaire jusqu'à la Côte-Nord et le Nord-du-Québec où le taux n'est que de 17 %, en passant par le Bas-St-Laurent (23 %), Lanaudière (25 %) ou la Montérégie (29 %) (figure 2).

Figure 2 – Répartition de la population (en %) des 25 à 64 ans selon le plus haut niveau de scolarité atteint, régions administratives et ensemble du Québec, 2021.



Source : Statistique Canada, Enquête sur la population active, fichier maître. Adapté par l'ISQ.

### À retenir :

L'accès aux études supérieures n'est pas uniforme, ni pour l'ensemble de la population ni entre les régions. Même plus de 60 ans après le rapport Parent, le grand chantier sociétal pour ouvrir les portes des universités à toutes les personnes qui le désirent, quelles que soient leurs origines sociales, économiques ou territoriales, demeure. Pour soutenir la participation d'un plus grand nombre de francophones aux études supérieures, les établissements de l'UQ, le plus grand réseau francophone d'universités en Amérique, sont en première ligne, tant à Montréal que dans les régions. L'UQ doit impérativement poursuivre sa mission particulière d'accessibilité à l'enseignement universitaire, confiée par le gouvernement du Québec en 1968.

## 2. L'ACCESSIBILITÉ À L'UQ : ACCUEILLIR UNE POPULATION ÉTUDIANTE DISTINCTIVE ET LA SOUTENIR JUSQU'À LA DIPLOMATION POUR DES CONTRIBUTIONS PARTOUT AU QUÉBEC

L'accessibilité est un principe fondamental du modèle québécois en enseignement supérieur. Toutes les institutions y réfèrent de plus en plus comme faisant partie de leur mission. Pour sa part, le réseau de l'UQ a reçu cette mission particulière de l'État québécois, dès sa fondation. Les données démontrent sans contredit que l'UQ est une innovation québécoise qui agit efficacement pour soutenir la formation des personnes hautement qualifiées à la grandeur du territoire québécois.

L'accessibilité est visible : 1) dans les caractéristiques distinctives de sa population étudiante ; 2) dans les taux de diplomation ; 3) dans les contributions au marché de l'emploi. Cette accessibilité offerte par le réseau de l'UQ est la clef de voute pour poursuivre cette mission particulière.

### 2.1 Les caractéristiques distinctives de la population étudiante de l'UQ

Il est reconnu que les parcours étudiants sont de plus en plus variés. Ce phénomène a d'ailleurs été identifié comme une des grandes tendances susceptibles d'influencer l'université québécoise du futur (Quirion, 2020).

Mais à l'UQ, cette tendance constitue une réalité bien présente depuis toujours. Elle se reflète dans les caractéristiques distinctives de sa population étudiante. Parmi les 100 000 personnes étudiantes inscrites annuellement au sein des dix établissements du réseau, citons :

- **52 % sont de première génération universitaire, soit 16 points de pourcentage** de plus que dans les autres universités québécoises ayant participé à l'enquête NSSE en 2020 ;
- **68 % ont un emploi hors campus, soit 12 points de pourcentage** de plus (NSSE, 2020) ;
- **35 % ont une ou des personnes à charge, soit 7 points de pourcentage** de plus (*ibid*) ;
- **44 % suivent leurs cours surtout le soir, la fin de semaine ou en formation à distance** compte tenu de leur situation. Cette proportion grimpe à 62 % pour les personnes étudiant dans les programmes de type programme court, certificat et DESS (ICOPE, 2022) ;
- **44 % poursuivent leurs études à temps partiel, soit 15 points de pourcentage** de plus (GDEU, 2021) ;
- **28 % sont inscrites dans un programme autre que le baccalauréat, la maîtrise ou le doctorat, soit 9 points de pourcentage** de plus (*ibid*) ;
- **83 % sont âgées de 21 à 49 ans au 1<sup>er</sup> cycle, soit 14 points de pourcentage** de plus (*ibid*) ;

- 80 % sont âgées de 25 ans et plus au 2<sup>e</sup> cycle, soit 12 points de pourcentage de plus (*ibid*) ;
- Quelque 1 200 étudiantes et étudiants autochtones, soit plus de 50 % de ces personnes inscrites dans une université québécoise en 2019 (Jean, 2020).

## 2.2 Les défis pour soutenir la diplomation au sein du réseau de l'UQ

Le taux de diplomation est souvent utilisé comme mesure de la réussite en enseignement supérieur. À première vue, l'UQ performe moins bien que les autres universités :

- En 2021, le taux de diplomation au baccalauréat six ans après l'inscription (cohortes 2015 à temps plein) était de 75 % pour l'UQ, comparativement à 81 % pour la moyenne des autres universités (MES, 2021).

Faut-il s'étonner d'une telle donnée? D'une part, les établissements de l'UQ ont beaucoup moins de programmes contingentés que la plupart des autres établissements québécois, programmes dans lesquels on retrouve généralement une forte proportion de personnes étudiantes avec des dossiers scolaires très forts sur le plan des notes. D'autre part, les contraintes sont plus importantes pour certaines personnes tel qu'exposé au point précédent, par exemple pour celles qui empruntent un parcours d'études moins linéaire (pause d'études, interruptions, retour à temps partiel ou à un âge plus avancé), pour celles qui sont en situation d'emploi, pour celles qui ont des responsabilités familiales et, encore plus, pour celles dites « de première génération » qui sont les premières de leur famille à poursuivre des études universitaires (Université du Québec, 2013, 2015). Or, en cohérence avec sa mission d'accessibilité, ces profils étudiants sont plus nombreux dans la population étudiante de l'UQ, ce qui, forcément, se répercute sur le taux de diplomation moyen du réseau.

Cependant, en examinant des parcours étudiants comparables, on observe des résultats beaucoup plus nuancés, et même où l'UQ fait mieux que les autres universités. Par exemple :

- Pour les personnes étudiantes provenant directement des collèges (41 % des nouvelles admissions au baccalauréat à l'automne 2020), lorsqu'on les compare selon des cotes R similaires, on constate que les taux de diplomation dans le réseau de l'UQ sont identiques ou supérieurs à ceux des autres universités (MES, 2020) ;
- Pour les personnes entrant avec un dossier académique plus faible (cote R  $\leq 21$ ), on observe un taux de diplomation au baccalauréat après 6 ans de près de 15 points de pourcentage plus élevé que pour les personnes dans une situation similaire qui cheminent dans les établissements universitaires hors UQ (*ibid*) ;
- Les personnes diplômées de l'UQ se sont souvent illustrées lors des examens des ordres professionnels. À titre d'exemple, l'UQTR est au 2<sup>e</sup> rang pour son taux de succès aux examens de l'Ordre des infirmières et infirmiers du Québec, alors qu'aux examens de l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec, plusieurs personnes diplômées des établissements du réseau de l'UQ se retrouvent dans les 15 premiers.

Les données démontrent donc que l'UQ est bel et bien en phase avec sa mission d'accessibilité à l'enseignement supérieur pour tous les Québécois et Québécoises et que cela se répercute dans les écarts sur le taux moyen de diplomation ainsi que dans les efforts à déployer pour accompagner les personnes étudiantes vers leur réussite. À cet égard, les établissements du réseau investissent des ressources conséquentes pour bien accompagner les personnes étudiantes aux profils diversifiés. Celles-ci évaluent par ailleurs positivement la qualité des interactions qu'elles ont avec les personnes qui leur offrent les services de soutien ; un taux de satisfaction qui se démarque d'ailleurs (NSSE, 2020).

### **2.3 Une contribution structurante au marché de l'emploi partout au Québec**

La réussite en enseignement supérieur ne se mesure pas uniquement à l'aune du taux de diplomation. Elle peut également être appréciée au regard de la capacité des personnes diplômées à prendre leur place dans la société et sur le marché de l'emploi.

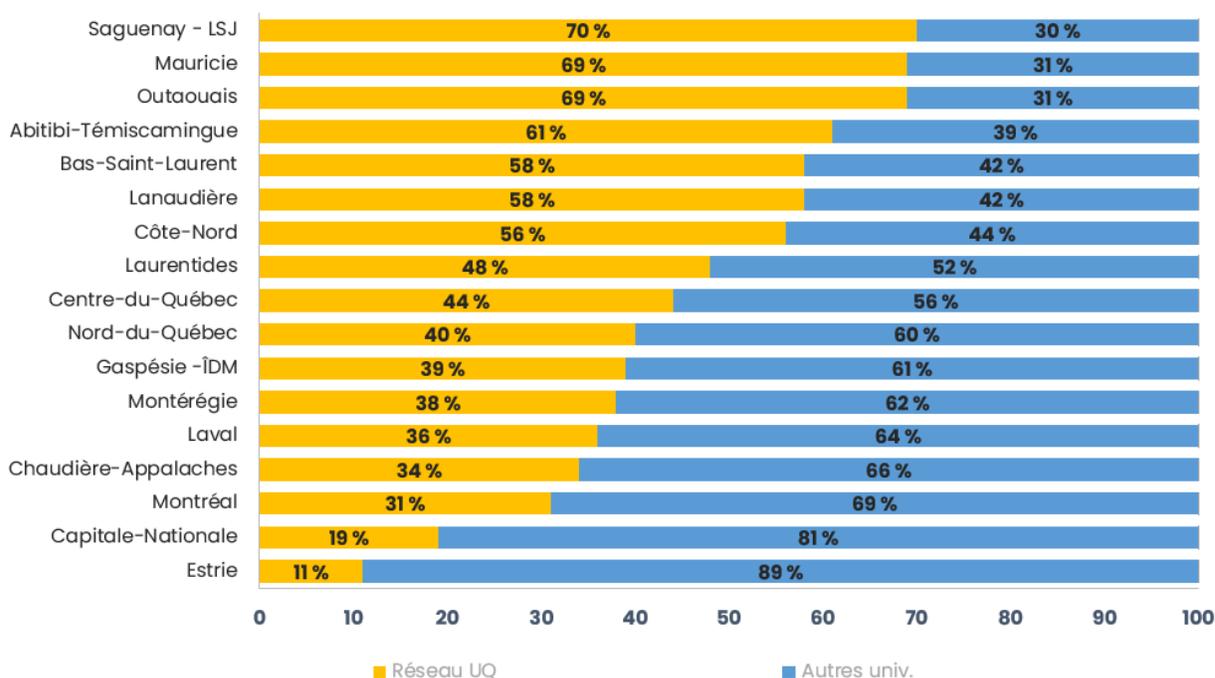
En 55 ans, les dix établissements de l'UQ ont changé le visage du Québec. On retrouve leurs 800 000 diplômées et diplômés dans toutes les régions, forts d'une formation reconnue à travers le monde, et ce, dans tous les secteurs d'activité : de l'administration à la littérature, en passant par l'ingénierie, l'éducation, l'histoire, l'environnement, les arts ou l'informatique. Que seraient nos services de santé sans le réseau de l'UQ qui forme 30 % de la relève dans toutes les disciplines (sauf la médecine et la pharmacie)? Quels seraient le niveau et le potentiel de développement de nos territoires sans toutes les expertises et les savoirs développés par les chercheurs et chercheuses dans tant de domaines stratégiques (énergies vertes, forêts, maritime, collectivités résilientes, santé durable, agriculture, génie, tourisme, mode, entrepreneuriat, mines, etc.)?

L'enquête Relance menée en 2021 par le MES auprès de tous les diplômées et diplômés de baccalauréat et de maîtrise deux ans après la fin de leurs études, montre que :

- 90 % des personnes diplômées de l'UQ (et qui ne poursuivent pas d'autres études), occupent un emploi ;
- La présence d'une université a un effet direct sur le bassin de main-d'œuvre hautement qualifiée de la région de proximité ;
- Dans les régions où sont ancrés les établissements du réseau de l'UQ, de 31 % à 70 % des personnes diplômées occupant un emploi dans leur domaine ont été formées par un établissement du réseau (figure 3).

Cette contribution devient encore plus significative lorsqu'on sait qu'une personne étudiante sur cinq, même une sur quatre dans certaines régions, affirme qu'elle n'aurait pas fréquenté une autre université que celle du réseau de l'UQ où elle est inscrite (Bonin et Girard, 2017). **Cela équivaut à au moins 20 000 personnes par an qui ne poursuivraient pas d'études pour renforcer leurs connaissances et leurs compétences.**

Figure 3 – Contribution de l'UQ au marché de l'emploi.



Source : Enquête Relance 2021, MES

### À retenir :

- Les données sur la population étudiante de l'UQ démontrent comment le réseau des dix établissements permet l'accès à l'enseignement supérieur à plusieurs personnes issues de groupes qui en sont traditionnellement plus éloignés socialement, culturellement, économiquement et géographiquement. Plus d'une personne étudiante sur deux est la première de sa famille à fréquenter l'université. Avec cette population étudiante distinctive, c'est dire comment l'UQ transforme des vies entières, des familles et des collectivités.
- L'engagement de l'UQ envers sa mission particulière d'accessibilité implique d'accueillir une population étudiante reconnue pour rencontrer plus de défis pour accéder à la réussite, ce qui forcément se répercute sur les taux de diplomation globaux du réseau.
- **Si l'on souhaite augmenter les taux de diplomation, des gestes forts, financiers et humains, devront être posés** entre autres pour mieux accompagner les étudiants et étudiantes des groupes sous-représentés dans leurs parcours d'études, pour diversifier l'offre de programmes et pour offrir des services adéquats. En d'autres termes, il importe de reconnaître que l'accessibilité exige des mesures propres et des investissements. Une politique de financement devrait prendre en compte cette réalité.

### 3. LES REVENUS DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES : UN ACCÈS LIMITÉ À CERTAINES SOURCES INDUISANT UN SOUS-FINANCEMENT CHRONIQUE DU RÉSEAU UQ

Si l'accessibilité est au cœur de la politique publique québécoise en matière d'enseignement supérieur, elle est aussi tributaire de son mode de financement. Le « modèle québécois » se distingue entre autres par un soutien gouvernemental important.

Mais c'est en prenant en compte l'ensemble des sources de revenus et l'importance grandissante de certaines de ces sources pour plusieurs universités hors du réseau de l'UQ, que l'on peut constater ce qui conduit à un sous-financement chronique des établissements du réseau de l'UQ et sa conséquence sur le plan des marges de manœuvre insuffisantes pour répondre pleinement aux enjeux actuels.

#### 3.1 Le potentiel limité de diversification des sources de revenus de l'UQ

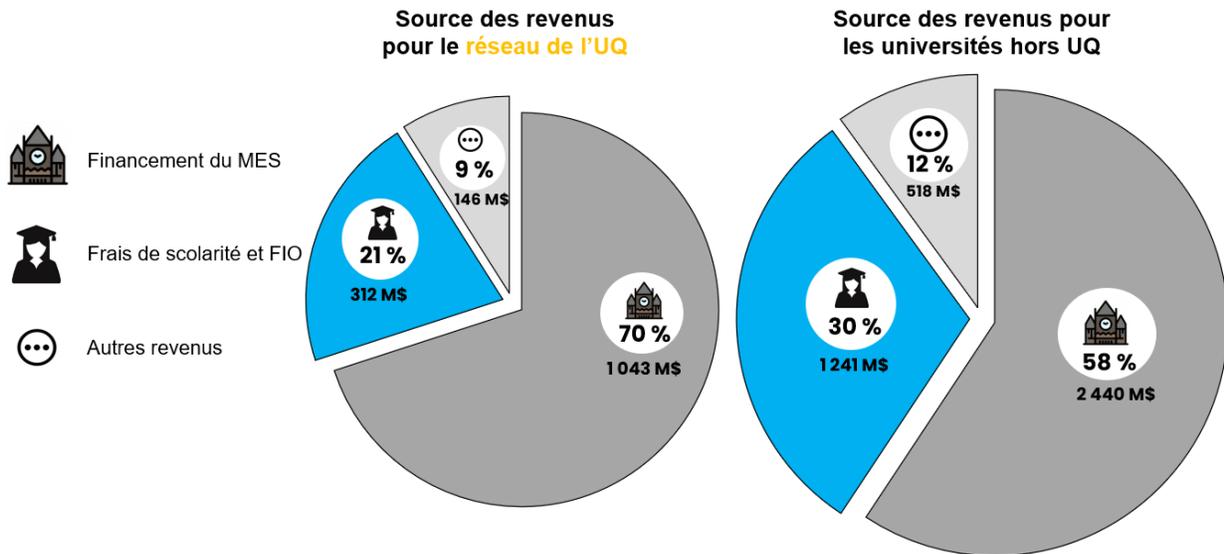
Les universités québécoises tirent principalement leurs revenus des subventions de fonctionnement gouvernementales, distribuées selon les mêmes règles, prévues par la *Politique québécoise de financement des universités* (PQFU) actuellement en révision.

Elles tirent également des revenus d'un nombre relativement limité d'autres sources. Mais depuis les changements apportés à la Politique en 2018 concernant les frais de scolarité d'étudiants étrangers (la « dérèglementation »), on voit comment ces sources peuvent devenir importantes dans les budgets des universités et comment elles leur offrent de puissantes marges de manœuvre.

La figure 4 compare la répartition des trois principales sources de revenus des universités pour le réseau de l'UQ et pour les autres universités québécoises (SIFU, 2021-2022). On constate que :

- Pour le réseau de l'UQ, seulement 21 % des revenus du fonds de fonctionnement proviennent de la **population étudiante** (droits de scolarité et autres frais), contre une proportion moyenne de 30 % pour les universités hors UQ ;
- La proportion en provenance d'autres sources (dons, revenus de placements et de la vente de produits et de biens) est aussi moindre pour l'UQ (9 %) que les autres universités (12 %) ;
- En conséquence, les établissements du réseau de l'UQ doivent s'appuyer davantage sur le **financement du MES** (70 %) que les autres établissements universitaires (58 %) pour leurs fonds de fonctionnement.

Figure 4 – Répartition des revenus selon la source dans les universités québécoises (2021-2022).



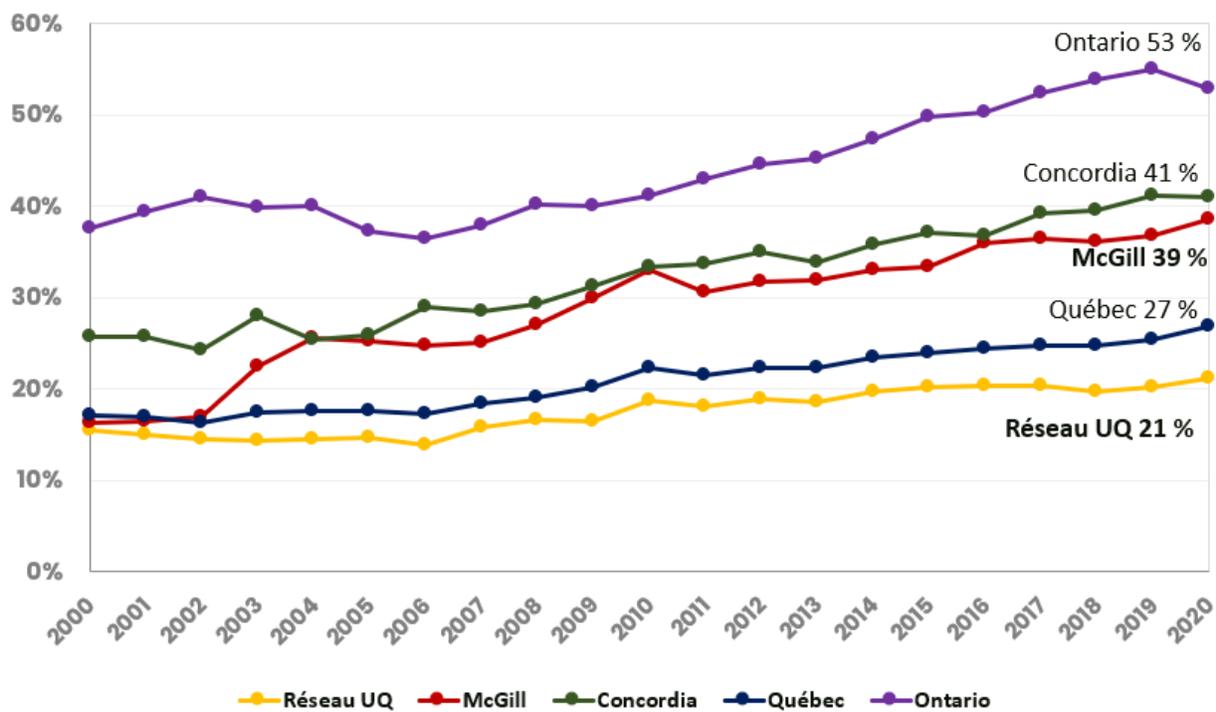
Source : SIFU, MES; Fonds de fonctionnement 2021-2022

Un examen détaillé du financement provenant des **droits de scolarité et autres frais** au fonds de fonctionnement mérite attention. La figure 5 montre l'évolution de ces revenus de 2000 à 2020 pour quelques universités (ACPAU, 2020). On note que :

- La tendance est partout à la hausse, mais selon des intensités fort différentes ;
- L'augmentation est de seulement 4 points de pourcentage dans les 20 dernières années pour l'UQ alors qu'elle est nettement supérieure pour les universités Concordia et McGill, soit de 15 et 23 points de pourcentage de plus respectivement, sur la même période. En 2020, les droits de scolarité et autres frais représentent autour de 40 % de leurs revenus. Ce pourcentage se rapproche de celui observé pour les universités en Ontario (53 %)² ;
- L'examen des revenus générés par les droits de scolarité des étudiants étrangers déréglés montre qu'ils profitent davantage aux universités anglophones qui génèrent 70 % de ces revenus, soit 277,5 M\$ (voir tableau 1).

<sup>2</sup> Afin de mettre en perspective l'incidence sur les revenus, cette proportion équivaut à un montant de 10 860 \$ par étudiant en équivalence au temps plein (EETP) pour l'Université McGill comparativement à un montant nettement moindre de 4 320 \$/EETP pour l'UQ.

Figure 5 – Proportion des revenus du fonds de fonctionnement provenant des droits de scolarité et autres frais.



Source : IFUC, ACPAU / StatCan

Tableau 1 – Revenus provenant des droits de scolarité des étudiants déréglementés.

	2019	2020	2021
Bishop's	7 028 711	7 469 043	7 192 642
Concordia	79 643 159	94 428 932	104 581 887
McGill	156 864 345	174 669 914	165 817 948
Laval	16 120 582	15 818 748	21 089 082
Montréal	16 610 020	25 111 406	31 977 625
HEC	8 092 625	8 804 195	10 081 607
Polytechnique	9 967 402	12 766 745	3 506 697
Sherbrooke	2 689 666	2 946 407	4 057 381
ENAP	-	1 004 428	1 780 553
ÉTS	2 976 669	4 200 472	6 615 170
INRS	-	282 911	494 821
UQAC	3 483 445	3 380 320	4 418 796
UQAM	-	12 092 809	12 749 444
UQAR	1 665 850	1 635 563	2 058 416
UQAT	611 446	495 957	482 072
UQO	3 636 002	3 675 101	3 928 043
UQTR	8 684 485	13 204 723	16 029 046
UQ (siège social)	-	-	-
TÉLUQ	517 913	467 943	688 414
<b>TOTAL</b>	<b>318 592 320</b>	<b>382 455 615</b>	<b>397 549 643</b>
<b>UQ</b>	<b>21 575 811</b>	<b>40 440 226</b>	<b>49 244 774</b>
Hors UQ	297 016 509	342 015 389	348 304 869
<b>Francophones</b>	<b>75 056 106</b>	<b>105 887 726</b>	<b>119 957 167</b>
<b>Anglophones</b>	<b>243 536 214</b>	<b>276 567 889</b>	<b>277 592 476</b>

Une deuxième source de revenus autonomes pour le fonds de fonctionnement provient des **dons, subventions, revenus de placements et de la vente de produits et biens** (ACPAU, 2020). Même si elle est de moindre importance dans les budgets de fonctionnement, on y observe également des différences notables. Des analyses de diverses données, retenons que :

- Certaines universités québécoises sont en mesure de générer 20 % des revenus de leur fonds de fonctionnement grâce à cette source, soit cinq fois plus que l'ensemble des dix établissements du réseau de l'UQ (3,7 %)<sup>3</sup> ;
- Sur les 236 M\$ de dons alloués en 2020-2021 à l'ensemble des universités québécoises, moins de 5 % ont été décernés aux établissements du réseau de l'UQ ;
- Certaines fondations universitaires ont bâti des fonds de dotation imposants, la plus importante ayant une valeur de près de 2 G\$, bien loin devant celles des établissements du réseau de l'UQ (p. ex. : UQAM, 50 M\$; UQTR, 36 M\$).

<sup>3</sup> Ces revenus représentent 5 617 \$/EETP, soit un montant sept fois plus élevé que pour l'UQ (745 \$/EETP).

### 3.2 Moins de revenus pour le développement d'initiatives structurantes et pour soutenir la mission

Dans l'ensemble, ces éléments font voir des réalités fort différentes quant à la capacité des universités à accroître leurs revenus, notamment à travers les frais de scolarité provenant entre autres des étudiants étrangers, les revenus de placement et la philanthropie.

La capacité, ou plutôt l'incapacité à générer des revenus par ces canaux occasionnent des avantages, ou des inconvénients, pour lancer des initiatives structurantes devenues nécessaires pour soutenir la mission universitaire et répondre aux enjeux actuels de notre société<sup>4</sup>. Par sa mission d'accessibilité, le réseau de l'UQ dispose clairement de moins de leviers en ce sens.

Considérer l'accès à ces sources de financement est donc essentiel pour analyser la situation des universités et leurs capacités à rendre leur mission et, en conséquence, allouer les ressources nécessaires pour rééquilibrer le jeu.

#### À retenir :

En regard des caractéristiques de sa population étudiante découlant de sa mission d'accessibilité et des paramètres de financement actuels et passés, les établissements de l'UQ tirent des revenus très limités de certaines sources de financement, en particulier ceux provenant des frais de scolarité, ainsi que ceux issus de la philanthropie. Ces sources ont par ailleurs cru de façon notable dans d'autres universités qui disposent ainsi de leviers importants pour faire face à divers enjeux et pour lancer des initiatives en formation, en recherche et création ou en services aux collectivités. Pour sa part, les capacités de l'UQ reposent principalement sur le financement gouvernemental pour assurer sa mission universitaire. Les marges de manœuvre sont très limitées pour rehausser les ressources en soutien à la réussite des projets d'étude de sa population étudiante, ou à son corps professoral, même si les besoins sont réels.

---

<sup>4</sup> Il peut s'agir de mesures pour offrir des conditions de travail favorables au recrutement et à la rétention du personnel enseignant et non enseignant, de bourses pour attirer et soutenir la population étudiante d'ici et d'ailleurs, de nouveaux programmes de formation sur des enjeux émergents (certifiée ou continue), de développement de pédagogies nouvelles adaptées à des groupes sous-représentés (p. ex. : Autochtones, en situation de handicap), de services en soutien à la réussite ou de programmes pour l'acquisition d'équipements, la création d'infrastructures et le soutien aux équipes de recherche.

## 4. LA COMPARAISON DE CAPACITÉS FINANCIÈRES : RECONNAITRE LES EXIGENCES DE LA MISSION D'ACCESSIBILITÉ

### 4.1 Une part plus importante du budget de fonctionnement consacré aux dépenses à l'enseignement nécessaire pour assurer la mission d'accessibilité

La mission particulière d'accessibilité conférée à l'UQ par l'État pose des exigences particulières pour ses dix établissements. Par exemple, il importe d'offrir du soutien au profil distinct de la population étudiante, de leur permettre d'étudier à temps partiel, de maintenir une quantité de groupes-cours dont certains petits, de desservir un vaste territoire, de soutenir des frais d'éloignement, d'assurer des services spécialisés, quel que soit le nombre de bénéficiaires, etc.

Malgré ces contraintes supplémentaires, l'ampleur des dépenses du fonds de fonctionnement consacrées à l'enseignement *par personne étudiante* (rémunération du personnel enseignant et non enseignant) demeure équivalente à ce qui est observé dans les universités hors UQ, soit environ 11 500 \$ par EETP (étudiant en équivalence au temps plein) (SIFU, 2018-2019)<sup>5</sup>.

Or, puisque la capacité de générer des revenus par d'autres sources que le financement gouvernemental est moindre pour l'UQ, force est de constater que pour assurer sa mission particulière d'accessibilité, l'UQ doit consacrer une part plus importante de son fonds de fonctionnement pour les dépenses en enseignement, soit 4,4 % de plus que les universités hors UQ (SIFU, 2021-2022).

### 4.2 Une stratégie de réinvestissement : assurer à l'UQ des capacités équivalentes à celles des autres universités

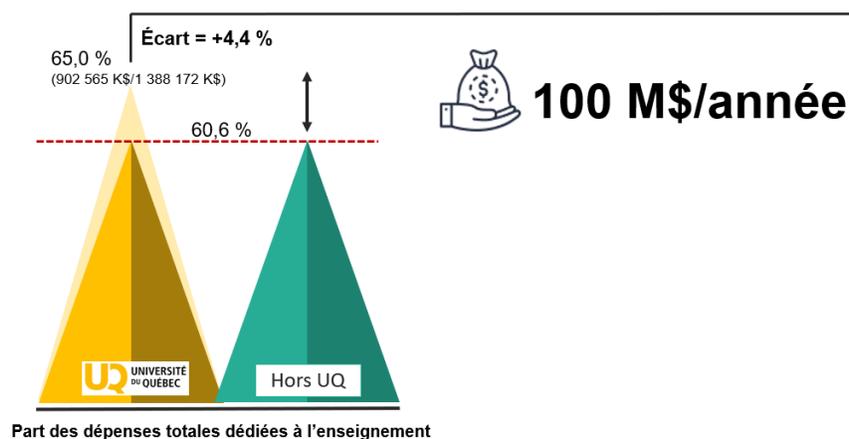
Un rattrapage et un réinvestissement transversal pour tout le réseau de l'UQ sont donc essentiels pour combler ce sous-financement chronique et ainsi permettre à l'Université du Québec de poursuivre sa mission particulière d'accessibilité que lui a confiée le gouvernement du Québec.

Avec l'objectif de ramener la part des dépenses d'enseignement de l'UQ (65 %) du fonds de fonctionnement à un seuil comparable à celui des universités hors UQ (60,6 %), et sur la base budgétaire actuelle, nous évaluons qu'**une enveloppe budgétaire annuelle supplémentaire de 100 M\$ au fonds de fonctionnement de l'UQ est nécessaire.**

---

<sup>5</sup> Dernière année d'inclusion des EETP déréglementés dans GDEU.

Figure 6 – Réinvestissement requis pour assurer à l'UQ des capacités équivalentes.



Source : SIFU, MES; Fonds de fonctionnement 2021-2022

### À retenir :

Par personne étudiante, l'UQ consacre des dépenses équivalentes à l'enseignement à ce qui est observé dans les universités hors UQ, soit environ 11 500 \$/EETP. Mais le poids de ces dépenses est plus important dans son budget de fonctionnement que pour les établissements hors UQ. L'UQ bénéficie donc d'une moins grande marge de manœuvre pour financer les autres fonctions, notamment le soutien à la réussite académique aux personnes étudiantes ou le soutien aux activités de recherche et création et d'innovation.

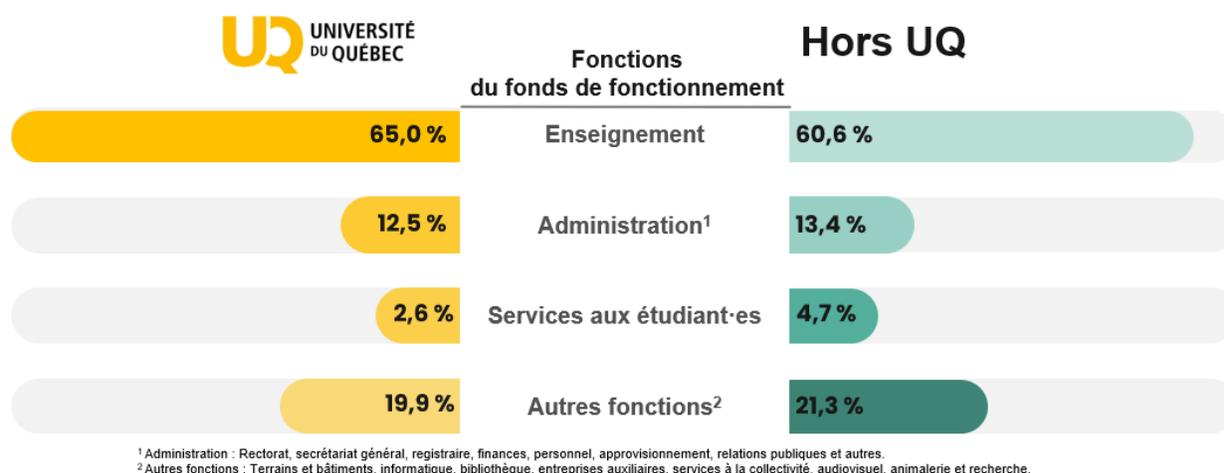
## 5. LES INCIDENCES DU SOUS-FINANCEMENT À L'UQ : SURCHARGES POUR LE PERSONNEL ET MOINS DE SERVICES À LA POPULATION ÉTUDIANTE

### 5.1 Le déséquilibre dans la répartition des charges au détriment des fonctions de soutien

Considérant la concentration des dépenses actuelles dans la fonction d'enseignement, les établissements du réseau de l'UQ doivent restreindre les dépenses de leur fonds de fonctionnement allouées aux autres fonctions qui sont pourtant essentielles à leur mission globale. La figure 7 montre la répartition pour les charges.

On retient que les autres universités parviennent à investir davantage en administration, dans les services à la population étudiante et dans d'autres fonctions<sup>6</sup>, soit respectivement 0,9; 2,1 et 1,6 points de pourcentage de plus que l'UQ.

Figure 7 – Répartition des charges au fonds de fonctionnement pour le réseau UQ et les autres universités (2021-2022).



Source : SIFU, MES; Fonds de fonctionnement 2021-2022

### 5.2 Moins de personnel pour soutenir la population étudiante

Les établissements de l'UQ accueillent une population étudiante possédant des caractéristiques sociodémographiques distinctives qui nécessite davantage de soutien pour la réussite de leur projet d'étude. Pourtant, les marges de manœuvre financières plus restreintes à l'UQ pour les fonctions autres que l'enseignement limitent la capacité d'embauche du

<sup>6</sup> Ce qui recouvre : terrains et bâtiments, informatique, bibliothèque, entreprises auxiliaires, services à la collectivité, audiovisuel et recherche.

personnel non enseignant qui pourrait soutenir ces besoins. Les données à cet égard sont éloquentes :

- L'ampleur des dépenses salariales par personne étudiante pour le personnel non enseignant est 21 % plus modeste pour l'UQ comparativement aux universités hors UQ (SIFU, 2021-2022)<sup>7</sup> ;
- **Le personnel à l'UQ chargé d'offrir une assistance à la population étudiante accompagne en moyenne six personnes étudiantes de plus**, soit un ratio de 18 personnes étudiantes par membre du personnel, comparativement à 12 pour leurs homologues dans les universités hors UQ. Les données démontrent un maintien relatif de cet écart au cours des dix dernières années (BCI, 2021).

### **5.3 Moins de personnel pour soutenir le corps professoral**

Les membres du corps professoral des universités hors UQ disposent de 32 % plus de personnel pour les soutenir, en termes de ratio personnel non enseignant par membre du corps professoral, pour les épauler dans leurs responsabilités (IFUC (ACPAU/StatCan)). Cela représente un soutien moindre pour développer de nouvelles formules pédagogiques ou de nouvelles offres de formation, pour rédiger de nouvelles demandes de subventions, pour monter des dossiers afin de faire reconnaître leur excellence dans le cadre de prix et distinctions, pour assurer un suivi adéquat des étudiantes et étudiants, pour assurer le fonctionnement des équipes ou des infrastructures de recherche, etc.

### **5.4 Le recul sur le financement de recherche et le soutien aux grandes initiatives**

Le financement de la recherche et création est basé sur un modèle particulier. Les fonds sont octroyés pour des projets ponctuels, certains à la suite de concours et de programmes administrés par des organismes subventionnaires. De l'analyse des données de 2000 à 2021 (IFUC (ACPAU /StatCan)), on retiendra que :

- L'Université du Québec, qui regroupe un peu plus du quart du corps professoral québécois, obtient une part croissante du financement de recherche octroyé par le gouvernement du Québec (26 % en 2021) ;
- Par contre, le financement provenant du gouvernement fédéral occupe une part de moins en moins grande dans le financement de recherche total de l'Université du Québec (11 % en 2021), et ce, malgré un réinvestissement du gouvernement fédéral depuis 2015-2016.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer ces deux tendances inverses quant à la capacité du corps professoral de l'UQ à obtenir des financements de recherche des ministères et organismes publics fédéraux. Soulignons-en trois :

---

<sup>7</sup> Cela représente 3 702 \$/étudiant à l'UQ et 4 684 \$/étudiant hors UQ.

- L'importance des budgets octroyés à la santé par le gouvernement fédéral (IRSC), qui sont essentiellement octroyés dans le secteur des sciences de la santé et pour lesquels les équipes de l'UQ, sans faculté de médecine, sont rarement considérées malgré les demandes de financement des chercheuses et des chercheurs. Citons par exemple l'investissement en recherche sur la COVID-19 ;
- La part de plus en plus importante des budgets fédéraux consacrés à de grands concours (p. ex. : APOGÉE ; Chaire d'excellence) qui exigent des investissements majeurs pour préparer les demandes de subventions. Seules les universités disposant d'équipes de professionnels de soutien conséquentes ont les capacités de s'investir dans de telles démarches ;
- Le manque de personnel non enseignant implique que les établissements du réseau de l'UQ peuvent difficilement être leaders de telles demandes et, au mieux, seront des partenaires dans un contexte où les exigences et les démonstrations associées à plusieurs concours fédéraux ont été rehaussées.

## 6. VISER UNE CONTRIBUTION ENCORE PLUS IMPORTANTE À L'ESSOR DU QUÉBEC

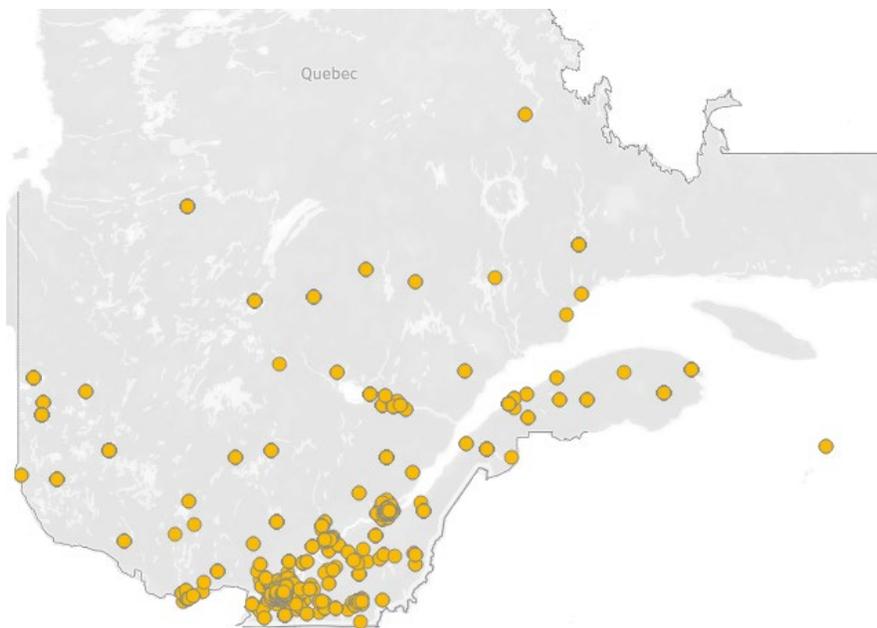
Malgré ces limites entourant les règles du financement de recherche et création, les chercheurs et chercheuses du réseau de l'UQ apportent des contributions majeures au développement économique, scientifique, social, culturel et durable du Québec.

### 6.1 L'importance du modèle partenarial et des expertises dans des créneaux cruciaux

Pour y arriver, les équipes de recherche et création misent entre autres sur le développement de partenariats avec les milieux de pratiques, privés, publics et communautaires, partout sur le territoire québécois :

- Plus de 2 500 partenariats établis avec le secteur privé, partout au Québec, ont engendré près de 500 M\$ en financement de recherche (figure 8) ;

Figure 8 – Cartographie des partenariats de recherche avec le secteur privé (2013-2022).



Source : *Inventaire du financement de la recherche (IFR-UQ), 2023*



## 6.2 Réinvestir pour augmenter les retombées économiques partout au Québec

Une autre contribution majeure du réseau de l'UQ a trait aux retombées économiques annuelles générées sur tout le territoire (Direction de la recherche institutionnelle, 2018). À partir de la méthodologie de l'économiste Fernand Martin, on estime que le réseau de l'UQ exerce une portée économique majeure sur la société québécoise. Cette contribution économique du réseau provient de deux éléments :

- L'acquisition des connaissances et des compétences par la population étudiante qui augmente les revenus des personnes diplômées. Autrement dit, les personnes diplômées de l'UQ bénéficient d'une majoration salariale annuelle estimée à 2,7 M\$.
- La recherche menée par les professeures-chercheuses et professeurs-chercheurs est estimée à 670 M\$. La recherche favorise le développement et la transmission de nouvelles connaissances et des capacités technologiques améliorées au profit des acteurs de l'économie, ce qui a pour effet d'accroître la productivité et, par conséquent, la croissance économique.

Au total, la portée économique liée à la formation des personnes diplômées et à la recherche menée dans les établissements de l'UQ est estimée à près de 3,4 G\$ en 2015-2016.

C'est donc dire que chaque dollar investi par le gouvernement dans le réseau de l'UQ générerait 4,30 \$ dans l'économie québécoise. Ultimement, **un réinvestissement de 100 M\$ supplémentaire récurrent aurait le potentiel de générer des retombées annuelles avoisinant les 430 M\$ dans l'ensemble de la province.**

## 7. LES DÉFIS DE LA RÉVISION DE LA *POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE FINANCEMENT DES UNIVERSITÉS*

### 7.1 Un rattrapage pour moins de volatilité et plus de stabilité du financement

La formule actuelle mise sur une portion variable, établie sur la base de l'effectif étudiant en équivalence au temps plein (EETP). Cette formule crée une volatilité du financement qui entrave la capacité des établissements à mettre en place des mesures adéquates et pérennes pour soutenir la réussite des projets d'étude de la population étudiante. Ces enjeux dans la volatilité du financement se font sentir de façon plus importante dans les établissements du réseau de l'UQ qui doivent répondre aux impératifs d'accessibilité aux études supérieures pour une population étudiante plus variée. Par ailleurs, cette formule d'équivalence au temps plein désavantage les établissements du réseau de l'UQ qui accueillent en plus grand nombre des personnes étudiantes qui poursuivent leurs études à temps partiel (soit 44 % des effectifs étudiants dans le réseau de l'UQ).

Un des besoins importants des établissements du réseau de l'UQ est donc d'augmenter la stabilité du financement sur le long terme, notamment par la bonification des portions fixes du financement offert aux universités. En effet, un réinvestissement récurrent supplémentaire de 100 M\$ dans le fonctionnement des établissements de l'UQ aurait un effet stabilisateur, leur permettant ainsi de poursuivre le déploiement de leur pleine mission universitaire sur tout le territoire québécois.

Le présent mémoire fait valoir cette nécessité d'un réinvestissement dans le fonctionnement de l'UQ afin de résoudre le sous-financement qui perdure. À travers les années, diverses mesures correctives ont contribué de façon temporaire à pallier certains besoins prépondérants, sans toutefois permettre à l'UQ de s'attaquer aux enjeux de financement dans leur globalité. Il convient de continuer à déployer des efforts pour favoriser la mise en place de solutions durables et pérennes avec le dessin de consolider le rôle de l'UQ comme partenaire majeur du gouvernement.

Cette demande est basée sur le présent contexte financier au sein du réseau de l'UQ et de l'écosystème universitaire québécois. Elle est en phase avec la réalité et les besoins actuels. Cependant, des changements sont à prévoir, en lien avec la conjoncture socioéconomique au Québec qui pourrait faire évoluer ces besoins. Penser la politique de financement des universités dans une telle perspective, à long terme, invite à adopter une approche financière favorisant le développement de la force du réseau de l'UQ et de ses contributions à l'ensemble de la société québécoise, et des collectivités sur tout le territoire du Québec.

### 7.2 Au-delà du rattrapage : les enveloppes missions particulières, régions et soutien aux établissements de petite taille de la subvention générale, toujours vitales

Le besoin de stabilité dans le financement met également en évidence la valeur et la nécessité de bonifier les autres enveloppes de la subvention générale. Elles permettent à plusieurs établissements de l'UQ de réaliser leurs missions particulières, de dispenser une offre de

services adaptée aux besoins des communautés en région et de compenser le manque à gagner pour les établissements de plus petite taille.

### **7.3 Au-delà du rattrapage : le soutien au développement spécifique des établissements, toujours essentiel**

Il est important de mettre en évidence le fait que tous les établissements de l'UQ sont signataires et activement engagés dans la présente démarche visant le rehaussement du financement pour remédier au sous-financement historique au sein du réseau de l'UQ. Cette cohésion démontre le robuste potentiel du réseau de l'UQ d'assumer son rôle de chef de file en enseignement supérieur et d'appuyer le gouvernement, à titre de grand réseau public francophone, dans le développement de solutions innovantes aux défis auxquels la société québécoise fait face. Pour ce faire, en plus de soutenir un tel rattrapage en matière de financement du réseau de l'UQ, la politique de financement devra aussi considérer l'avenir, dont les ambitions et les projets de développement portés par chacun des établissements.

## CONCLUSION : UN GESTE FORT POUR UNE NOUVELLE IMPULSION DE L'UQ

Soutenir la vitalité de la langue française, contribuer à la formation d'une main-d'œuvre qualifiée dans les secteurs stratégiques de l'économie du Québec, accroître la présence d'étudiants étrangers francophones et faciliter leur intégration dans toutes les régions, valoriser la recherche et l'innovation : les visées de la future politique de financement des universités sont de taille.

L'Université du Québec (UQ), comme acteur clé du développement du Québec, souhaite poursuivre son engagement en ce sens. Pour ce faire, nous appelons à un réinvestissement majeur de rattrapage annuel d'au moins 100 M\$ dans le réseau de l'UQ.

Par ce choix audacieux, le gouvernement réaffirmerait le rôle crucial de l'Université du Québec, un des grands instruments de développement dont l'État québécois s'est doté il y a 55 ans, faisant de l'accessibilité son principe phare, qui nous distingue à travers le Canada et même ailleurs dans le monde.

Ce choix de se doter d'un véritable modèle québécois n'aurait pas eu la portée sociétale qu'on lui connaît aujourd'hui sans la création, en 1968, de l'Université du Québec. Cette nouvelle institution recevait le triple mandat d'accroître le niveau de formation de la population francophone, d'assurer le développement scientifique du Québec et de contribuer au développement de ses régions.

Avec ce mandat, les dix établissements de l'UQ ont changé le visage du Québec. Malgré les avancées depuis 55 ans, le chantier demeure. Le réseau francophone de l'UQ se situe en première ligne pour porter une telle ambition, tant à Montréal que dans les régions. La question devient donc *comment* poursuivre ce chantier de société?

Comme la ministre nous invitait à le faire, nous avons fait part dans ce mémoire d'un défi majeur, limitant nos capacités à contribuer aux objectifs de la politique de financement des universités. Il tient en deux mots : sous-financement chronique.

Malgré ce contexte difficile, les équipes du réseau de l'UQ persistent pour assurer leur mission universitaire. C'est entre autres leur engagement pour un idéal d'université qui fait la différence, un idéal axé sur « la démocratisation du savoir, au service du public, en français » comme le rappelaient récemment plus de 1 400 membres de la communauté uqamienne (Le Devoir, 30 mars 2023). Si les équipes restent investies, les disparités se creusent entre les universités quant à leurs capacités à rendre leur mission et à répondre aux enjeux de société actuels. La révision de la politique de financement est une occasion historique de remédier à cette situation.

Nous ne pouvons que nous réjouir que le gouvernement du Québec fasse de l'éducation son premier engagement, vu comme stratégique pour le développement du Québec. Nous partageons cette ambition pour continuer à faire la différence pour les générations futures. Nous l'invitons à faire un pas de plus, soit à réinvestir dans cette institution unique qu'est l'Université du Québec pour notre avenir collectif, bref à redonner une impulsion à l'Université des Québécois et des Québécoises.

## SIGNATAIRES



Alexandre Cloutier  
Président  
Université du Québec



Stéphane Pallage  
Recteur  
Université du Québec à Montréal



Christian Blanchette  
Recteur  
Université du Québec à Trois-Rivières



Ghislain Samson  
Recteur  
Université du Québec à Chicoutimi



François Deschênes  
Recteur  
Université du Québec à Rimouski



Murielle Laberge  
Rectrice  
Université du Québec en Outaouais



Vincent Rousson  
Recteur  
Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue



Luc-Alain Giraldeau  
Directeur général  
Institut national de la recherche scientifique



Hugo Cyr  
Directeur général  
École nationale d'administration publique



François Gagnon  
Directeur général  
École de technologie supérieure



Lucie Laflamme  
Directrice générale  
Université TÉLUQ

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES ET SOURCES DOCUMENTAIRES

ACPAU (Association canadienne du personnel administratif universitaire) (2000 à 2020), *Information financière des universités et collèges*. Ottawa, ACPAU.

BCI (Bureau de coopération interuniversitaire) (2021). *Système d'information sur le personnel*. Montréal, BCI.

Bouchard St-Amant, P.-A., Alalli, M., Raymond-Brousseau, L. et Vallée, L. (2022). *Démystifier la formule de financement des universités*. Presses de l'Université du Québec.

Bonin, S. et Girard, S. (2017). *Rapport d'enquête ICOPE 2016*. Direction de la recherche institutionnelle, Université du Québec, 49 p.

Conseil supérieur de l'éducation (CSÉ) (2010). *Rapport sur l'état et les besoins de l'éducation 2008-2010 : conjuguer équité et performance en éducation, un défi de société*. Québec, Gouvernement du Québec.

Fortin, P. (2021). *L'insuffisance de la scolarisation universitaire au Québec et le sous-financement comparé des universités québécoises*. Produit pour le Bureau de la coopération interuniversitaire (BCI).

GDEU (Système de gestion des données sur l'effectif universitaire) (2021). Québec, Ministère de l'Enseignement supérieur.

Jean, J. (dir.) (2020). *L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples - Portrait 2019*. Rapport produit pour le Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), 84 p.

MES (Ministère de l'Enseignement supérieur) (2023). *Révision de la Politique québécoise de financement des universités*. Appel à mémoires, Québec, MES.

MES (Ministère de l'Enseignement supérieur) (2021). *Fichier de cheminement*. Québec, MES.

MES (Ministère de l'Enseignement supérieur) (2021a). *Plan d'action pour la réussite en enseignement supérieur 2021-2026*. Québec, MES.

MES (Ministère de l'Enseignement supérieur) (2020). *Cheminement universitaire des personnes diplômées des collèges*. Québec, MES.

NSSE (National Survey of Student Engagement) (2016). *Analyse des indicateurs de l'enquête 2016*. Université du Québec.

Quirion, R. (2020). *L'université québécoise du futur. Tendances, enjeux, pistes d'action et recommandations. Document de réflexion et de consultation*. Montréal, Fonds de recherche du Québec.

Relance (2021). *Enquête Relance auprès des diplômés de baccalauréat et de maîtrise*. Québec, MES.

SIFU (Système d'information financière des universités) (2018-19 à 2021-22). Québec, MES.

Statistique Canada. 2023. (Tableau). *Profil du recensement, Recensement de la population de 2021*. Produit n° 98-316-X2021001 au catalogue de Statistique Canada. Ottawa. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F> (site consulté le 31 mai 2023).

Université du Québec (2013). *Parce que le Québec a besoin de tous ses talents*. [proposition-strategie-nationale-participation-aux-etudes-universitaires.pdf \(uquebec.ca\)](#)

Université du Québec (2015). *Portrait socioéducatif des étudiants de première génération*. [doc-boudin-EPG-mai-2015.indd \(uquebec.ca\)](#)